

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212576 - 79ÈME ANNÉE

Communiqué d'Osez le Féminisme Comment espérer mettre fin aux violences masculines avec des policiers et des magistrats sexistes et racistes ?



Nous découvrons hier l'information diffusée par le journal Le Parisien au sujet d'un groupe WhatsApp intitulé « Fion à gogo » qui regroupait des magistrats et plusieurs responsables policiers de Montauban. Dans ce groupe, ils s'échangeaient des messages ainsi que des photos pornographiques.

Alors qu'ils parlaient d'une plaignante d'origine africaine qui dénonçait des violences policières, ils tenaient des propos sexistes et racistes en évoquant la « sodomie » en guise de représailles et en s'échangeant les messages suivants : « *Sur un cul de Black faut en parler* », ce à quoi un magistrat répondait « *Si tu lui mets ta matraque dans le fion, elle va encore crier aux violences policières...* ».

L'idéologie misogyne et raciste que laissent transparaître ces propos questionne sur la capacité de ces hommes à remplir leurs fonctions qui consistent à prendre en charge des victimes et leur permettre d'exercer leurs droits. Bien que nous soyons consternées, nous ne sommes malheureusement pas surprises tant les exemples du sexisme et du racisme qui imprègnent l'institution judiciaire sont abondants.

On se souvient notamment de l'affaire dans laquelle un policier s'était enregistré par erreur alors qu'il insultait une victime d'agression sexuelle de « *grosse pute* ». Le ministre de l'Intérieur avait promis sa radiation, à ce jour pas suivi d'effet. Les cas de maltraitements institutionnels lors du dépôt de plainte pour violences sexuelles sont également légion.

Nous pouvons ici citer Julie, adolescente violée par plus de 20 pompiers qui avait été interrogée à l'âge de 15 ans par un policier qui lui avait fait croire que, parce qu'elle n'avait pas pu s'opposer physiquement à un viol collectif (en réalité, plusieurs viols commis par plusieurs hommes en même temps), elle n'avait donc pas été violée, faisant fi du fait qu'elle était une enfant, seule, face à trois hommes adultes.

Citons aussi Shaïna dont l'état de sidération a été non seulement incompris



mais utilisé contre elle pour remettre en doute la véracité de son récit alors qu'elle venait de subir un viol collectif à l'âge de 13 ans.

Par ailleurs, se pose la question du sort des policiers et gendarmes eux-mêmes coupables de violences masculines. En effet, le groupe WhatsApp « *Fion à gogo* » a été découvert sur le portable d'un policier dans le cadre d'une enquête pour harcèlement contre son ex-conjointe.

En juillet 2021, l'association Abandon de Famille - Tolérance Zéro lançait une pétition adressée au ministre de l'Intérieur et intitulée « *Pour un recensement des policiers et gendarmes violents envers les femmes et/ou enfants* ». Malgré les plus de 26 000 signatures, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin n'a pas semblé opportun d'y répondre.

Alors, nous repons la question : comment faire confiance à des hommes empreints d'idéologie sexiste et/ou raciste, voire ayant eux-mêmes commis des violences contre des femmes et/ou des enfants, pour prendre en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles ? Qu'en est-il de la formation des policiers qui accueillent les victimes ? Ces formations pourraient engager une révolution politique et sociétale.

Comment l'État peut-il invariablement répondre aux associations féministes et aux victimes « il faut porter plainte, madame » tout en sachant que celui qui prendra la plainte pourrait être aussi misogyne que le désormais tristement célèbre créateur de « *Fion à gogo* » ?

La mobilisation des syndicats restent intacte L'intersyndicale réunie pour préparer « l'après été »

L'intersyndicale, qui a mené la bataille contre les retraites, s'est réunie le 15 juin dans la soirée au siège de la CFE-CGC, preuve qu'elle reste unie même s'il n'y aura pas de nouvelle journée de grèves et de manifestation contre la réforme, en tout cas avant l'été.

L'intersyndicale qui rassemble les huit principaux syndicats français et cinq organisations de jeunesse ne s'est pas réunie le 6 juin au soir de la 14ème journée de mobilisation, contrairement à une routine bien ancrée.

Elle n'a depuis communiqué ni sur cette journée, ni sur l'échec de la proposition de loi du groupe Liot visant à abroger la réforme, le 8 juin. Ils souhaitent ainsi prendre le temps de tirer les leçons d'une séquence « *retraites* » qui a prit fin, alors que la loi a été promulguée et que les premiers décrets sont parus.

D'après le secrétaire général de Force ouvrière, Frédéric Souillot, interrogé sur Sud Radio, « *avant l'été je pense qu'il n'y en aura pas. On verra demain ce que va dire l'intersyndicale dans le communiqué. On va préparer et construire pour après l'été* ».

Pour Dominique Corona (Unsa) l'objet de cette réunion et de la conférence de presse qui suivra le lendemain est de « *continuer à montrer l'unité* ». « *On a dit qu'on travaillait ensemble, on le démontre* », a-t-il affirmé.

Des « *groupes de travail* » destinés à élaborer des propositions communes devraient être annoncés. Le 30 mai, l'un des représentants de la CGT au sein de l'intersyndicale, Sébastien Menesplier, avait évoqué la mise en place de ces groupes sur

les ordonnances travail et l'assurance chômage.

Toutefois ces derniers jours, des différences ont émergé au sein de l'intersyndicale, avec des déclarations pas toujours amènes entre les numéros un de la CFDT, Laurent Berger, et son homologue de la CGT, Sophie Binet (CGT).

« *Laurent Berger il passe la main (le 21 juin à sa numéro 2 Marylise Léon, NDLR). C'était peut-être sa dernière manifestation à lui, en ce qui concerne l'intersyndicale nous allons nous réunir la semaine prochaine et nous allons débattre ensemble des suites* », avait cinglé Sophie Binet la semaine dernière sur franceinfo. « *On va voir si Sophie Binet appelle à une mobilisation d'ici fin juin* », répondu Laurent Berger.

Les températures moyennes mondiales ont été les plus chaudes jamais enregistrées : "Le monde vient de connaître son début juin le plus chaud jamais enregistré"

"Chaque fraction de degré compte pour éviter des conséquences encore plus graves de la crise climatique", a indiqué Samantha Burgess du service européen Copernicus sur le changement climatique face à ce triste record.

Cette dernière a indiqué dans un communiqué de presse que les températures moyennes mondiales relevées début juin ont été les plus chaudes jamais enregistrées pour cette période par le service européen Copernicus, battant les précédents records avec une "marge substantielle".

"Le monde vient de connaître son début juin le plus chaud jamais enregistré, après un mois de mai qui était seulement 0,1°C plus frais que le record", a souligné la directrice adjointe du



service européen Copernicus sur le changement climatique (C3S).

"Les températures moyennes de l'air à la surface de la planète pour les premiers jours de juin ont été les plus élevées enregistrées dans le jeu de données ERA5 pour un début juin, et par une marge substantielle", a indiqué Copernicus, dont les données remontent pour certaines jusqu'en 1950.

Les relevés interviennent alors que le phénomène météorologique El Niño, généralement associé à une augmentation des températures mondiales, a officiellement commencé. Copernicus a également annoncé que la surface des océans venait de connaître son mois de mai le plus chaud jamais enregistré.

Le service européen a également souligné début juin que les températures mondiales ont dépassé les niveaux pré-industriels de plus de 1,5°C, qui est la limite de réchauffement la plus ambitieuse de l'accord de Paris de 2015.

C'est la première fois que cette limite a été franchie en juin mais elle l'a déjà été à plusieurs reprises en hiver et au printemps ces dernières années. "Chaque fraction de degré compte pour éviter des conséquences encore plus graves de la crise climatique", a indiqué Samantha Burgess.



**« L'amour la pa in pui san fon : si wi ansèrv
tro pou lé zot i rèst pi assé pou ou. » : in
kozman pou la route.**

**Médam zé méssyé, la sossyéte, koz èk mwin sé koz èk in kouyon mé sé o pyé d'lo
mir k'i oi lo masson.**

Mézami, mi panss konm mwin zot lé in bon pé pou rofléshi dossi l'amour, in santiman éssanssyèl rantre nou pou dévlope lo respé, la zistiss, épi l'armoni, pou l'antante, l'antrède galman épi la solidarité.

Défoi nou néna l'inpréssion sa sé in sours i sèk ar pa zamé : opliss wi ansèrv, opliss ou néna. Ni panss mèm lé possib ansèrv de li an gaspiye olèrk lé zot rishèss ni ansèrv an prékossion.

Antouléka, afors oir toussa d'moune i donn zot l'amour pou lé zot san konté mi roflési dsi é mi rapèl mon momon-konm in bonpé l'amontrèr lontan- téi ansèrv son vakanss, son soiré, mèm son dimansh pou fé travaye marmaye épi ède azot pass zot sèrtifika, èl mèm malade épi fatgué avèk la maladi. Mi rapèl mon papa téi koz rante son dan épi mi panss konète kossa li téi di.

Mwin lé sir li téi di sak mwin la marke an-o la... Pètète pa la mèm fasson mé sirman apopré la mèm shoz.

Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni rotrov pli d'van, sipétadyé.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433